

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 19 décembre 2017 : plans de filières fruits et légumes et pomme de terre, rénovation du verger arboricole, gestion des risques en agriculture, potentiel de production français en légumes transformés

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 19 décembre 2017, sous la présidence de Patrick Trillon.

États généraux de l'alimentation : les plans des filières fruits et légumes et pomme de terre finalisés

Le Président de la République a demandé aux interprofessions d'élaborer des plans de filière, ayant pour objectif l'engagement collectif des acteurs économiques des filières dans une démarche de transformation en profondeur des modes de production et de l'ensemble de la chaîne alimentaire.

À la suite de la transmission de ces plans le 15 décembre dernier, cette séance du conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer a été l'occasion pour les quatre interprofessions reconnues (Interfel, Anifelt, Cnipt et Gipt) de présenter les engagements des filières.

Dans ce cadre, l'interprofession des fruits et légumes frais (Interfel) et l'association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés (Anifelt) ont présenté les grands objectifs du plan de filière fruits et légumes intitulé « Pour une filière compétitive et durable », à savoir : le renforcement de la compétitivité nationale, la santé publique via la valorisation des atouts nutritionnels, le développement international et l'alimentation responsable.

Cinq grandes orientations stratégiques visent à répondre à ces objectifs et aux attentes sociétales :

- disposer d'outils de pilotage structurels et conjoncturels ;
- améliorer la segmentation du marché ;
- mieux répondre aux attentes sociétales ;
- répondre à l'objectif de santé publique et d'éducation alimentaire ;
- mieux structurer le commerce à la demande internationale

L'ensemble de ces orientations est complété par deux volets transversaux : la démultiplication de la capacité de recherche et d'innovation dans les filières et le renforcement du dialogue avec la société civile.

Le comité national interprofessionnel de la pomme de terre (CNIPT) et le groupement national interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre (GIPT) ont, également présenté le plan de filière pomme de terre, qui développe les engagements des acteurs pour assurer l'évolution du positionnement sur le marché des productions françaises via le développement de la connaissance des marchés, le renforcement de la segmentation et de la montée en gamme, la responsabilité sociétale et environnementale, les relations commerciales et contractuelles, la structuration et la gouvernance.

Rénovation du verger arboricole : le bilan de l'appel à projets 2017

Le bilan de l'appel à projets 2017 pour la mise en œuvre par FranceAgriMer, en articulation avec les collectivités territoriales, d'un programme de financement de certaines dépenses de plantation dans les vergers arboricoles a été présenté aux membres du conseil.

Sur 720 dossiers éligibles, 520 ont pu être retenus, pour un montant d'aide globale octroyée de 4 608 206 €, grâce à un abondement de près de 610 000 € au budget initial de FranceAgriMer permettant de sélectionner la totalité des dossiers de rénovation des vergers classés dans la priorité 3 (recherche d'une double performance économique et environnementale).

Gestion des risques en agriculture : état des travaux sur la filière des fruits et légumes

Dans le cadre du rapport conduit par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et de l'Inspection générale des finances (IGF), Georges-Pierre Malpel, inspecteur général de l'agriculture, a présenté aux membres du conseil un point sur les outils de gestion des

risques en agriculture, adaptés au secteur des fruits et légumes, en particulier sur « l'épargne de précaution ».

Ce rapport porte notamment sur trois grands domaines de gestion des risques : les particularités des risques en agriculture et les spécificités des filières, les outils disponibles et la rationalisation de leur utilisation dans le cadre actuel et à venir.

Potentiel de production français en légumes transformés

Une étude du comité économique national agricole de légumes à destination industrielle (Cénaldi) sur le risque de perte du potentiel français sur les cultures de légumes transformés a été présentée aux membres du conseil.

Les principaux constats, issus d'une enquête menée auprès de plus de 3 000 producteurs de légumes transformés sont les suivants :

- la diminution du nombre d'exploitations produisant des légumes d'industrie et celle des surfaces en production ;
- seuls 10 à 15% de la SAU des exploitations de grandes cultures diversifiées sont consacrés aux légumes d'industrie ;
- s'agissant de cultures à cycles courts, particulièrement sensibles aux aléas climatiques et à l'accès à l'irrigation, il est nécessaire de développer les nouveaux moyens de protection et d'outils d'aide à la décision ;
- l'importance des enjeux du renouveau des générations (transmission des savoir-faire, investissements matériels, développement de la production bio,...).

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière fruits et légumes sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Fruits-et-Legumes/2017/Conseil-specialise-fruits-et-legumes-de-FranceAgriMer-du-19-decembre-2017/\(filiere\)/690](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Fruits-et-Legumes/2017/Conseil-specialise-fruits-et-legumes-de-FranceAgriMer-du-19-decembre-2017/(filiere)/690)

Service de presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr